

L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

JOURNAL D'ÉDUCATION ET D'INSTRUCTION

“ *Rendre le peuple meilleur* ”

PARAISANT LE 1^{ER} ET LE 15 DE CHAQUE MOIS, LES VACANCES EXCEPTÉES

J.-B. CLOUTIER, Rédacteur-proprétaire

ST ANSELME Dorchest

Sect.-trés. Com. d'écoles, Assistant-rédacteur

Prix de l'abonnement : UN DOLLAR par an, invariablement payable d'avance

Toute correspondance, réclamation, etc., concernant la rédaction ou l'administration, devra être adressée à J.-B. CLOUTIER, 148, rue Saint-Olivier, Québec

SOMMAIRE : Pédagogie : Enseignement du français. — Les primes. — L'agriculture à l'école primaire. — Rapport du surintendant de l'Instruction publique de la province de Québec, (suite). — Aux professeurs de langue. — “ Le Naturaliste Canadien ”. — **Partie pratique :** Langue française : Leçons XXII et XXIII. — “ Bibliothèque Canadienne-française. ” — Mathématiques : Arithmétique et algèbre. — Langue anglaise. — Tenue de livres. — **Divers :** Annonces.

Enseignement du français

Tel est le titre d'une conférence donnée par M. Napoléon Lacasse, professeur à l'école normale Laval, à la dernière réunion des instituteurs de Québec.

M. Lacasse commence par préconiser l'ancienne méthode d'épellation dont il se servait au début de sa carrière, il y a cinquante-quatre ans ; il l'a toujours suivie et la considère être encore la meilleure pour enseigner la lecture et l'orthographe aux enfants. Pour donner à l'assemblée une juste idée de l'efficacité de cette méthode, il explique comment il a toujours procédé.

Il faut commencer, dit-il, par enseigner les vingt-cinq lettres majuscules, puis les grosses lettres gothiques et ensuite les minuscules, ce que les enfants apprennent en très peu de temps. Après cela on fait apprendre les différents tableaux communément appelés le *b-a*, *ba*, le *b-l-a*, *bla*, etc. etc.

On passe ensuite à l'épellation proprement dite. De cette manière, dans trois ou quatre mois les enfants savent déjà passablement lire et au bout de l'année tous lisent couramment. Dans sa longue carrière, il n'a rencontré que quelques élèves dépourvus de talents qui n'aient pas obtenu ce bon résultat (1).

Le conférencier parle ensuite de l'enseignement grammatical, en commençant par critiquer une phrase de Larousse qu'il prétend avoir été mal analysée par le populaire auteur de nombreux ouvrages classiques français, dont les livres ont été les plus en vogue en France et en Belgique pendant plus et de vingt-cinq ans, et qui fait encore autorité parmi les pédagogues modernes ; car c'est lui qui, en dépit des nombreuses critiques dont il a été l'objet, a le premier eu le courage d'attaquer en face l'ancienne routine, afin de débarrasser la grammaire française de tous ses vieux restes de latinité, et de donner à l'analyse une nouvelle forme plus en harmonie avec la logique et le bon sens.

(1) Il y a vingt-cinq ans, avec l'assentiment du Principal d'alors, M. l'abbé Lagacé, je remplaçai à l'école modèle Laval annexe l'ancienne méthode par la méthode de Port-Royal, appelée aussi nouvelle épellation ou méthode syllabique. On l'emploie encore aujourd'hui et l'on en obtient d'excellents résultats. Les Frères de St-Vincent de Paul du Patronage, qui ont étudié dans les meilleures écoles normales de Paris, l'emploient aussi avec le plus grand succès.

L'opinion de M. Lacasse sur Larousse donna lieu à une discussion assez vive, après laquelle il continua à expliquer d'une manière claire, lucide et concise la marche qu'il faut suivre pour bien enseigner la grammaire française.

Il s'en suivit une longue discussion à laquelle prirent part MM. Magnan, Ahern, l'inspecteur Guay, N. Tremblay et moi-même. Je crois ne pouvoir mieux faire que d'exprimer ici les mêmes idées que j'avais déjà émises sur le sujet, il y a près de dix ans, dans une conférence que j'ai donnée devant cette association et que j'ai publiée dans *l'Enseignement primaire*.

En voici une analyse succincte :

Dans la conférence à laquelle je viens de faire allusion, j'exprimais l'idée de changer certaines expressions grammaticales qui n'étaient plus admises aujourd'hui chez les grammairiens de notre ancienne mère-patrie.

En effet, depuis longtemps déjà, l'on avait abandonné certaines appellations grammaticales pour les remplacer par d'autres plus modernes, plus justes, plus précises et mieux appropriés au génie de la langue française.

Je n'entrerai pas dans de grands détails sur ce point, car cela m'entraînerait trop loin et dépasserait le cadre que je me suis tracé ; je me contenterai de signaler à votre attention le mot *régime* et le classement de certaines propositions dans *l'analyse logique*.

Tous ceux qui ont étudié les origines de notre langue savent que les premières grammaires françaises n'étaient qu'une traduction de la grammaire latine, et que les définitions prises dans cette grammaire s'étaient propagées d'âge en âge jusqu'à nous.

Les grammairiens modernes reconnurent la nécessité de faire disparaître ces anciens vestiges de latinité, et que la langue française était maintenant assez riche en expressions pour y trouver des termes propres pour définir exactement toutes les expressions gram-

maticales. C'est ainsi que toutes les grammaires françaises publiées en France et en Belgique depuis 1875, n'emploient dans leurs définitions que des mots exclusivement français.

C'est aussi pour se conformer à cette vérité évidente pour tout le monde, qu'on a substitué le mot *complément* à celui *régime*, dont la terminaison varie, dans les langues à déclinaison, selon l'idée qu'il exprime, tandis qu'en français, la terminaison est toujours la même. Mais, s'est-on dit, puisque la terminaison du mot qu'on appelle régime ne change pas quel que soit le rôle qu'il joue dans la phrase, le mot complément est beaucoup plus français et fait bien mieux connaître la chose qu'il désigne, et on l'a adopté.

Mais on en a fait une classification intelligente et raisonnée.

Après un mûr examen sur le sujet, on a reconnu que les mots, en s'agencant pour exprimer une idée, se complètent les uns les autres.

De là la nécessité de déterminer quels sont les mots complétés et les mots qui complètent.

Les mots complétés sont : les *noms*, les *adjectifs* et les *verbes* ; les mots compléments sont aussi des *noms*, des *adjectifs*, des *verbes*, des *adverbes*.

Par cet examen, on a reconnu aussi qu'il y a des *compléments de noms*, des compléments de *verbes*, des compléments d'*adjectifs* ou d'*adverbes*.

Compléments de noms.

Les noms ont deux sortes de compléments ; explicatifs, déterminatifs.

Le *complément explicatif* peut être retranché sans nuire au sens de la phrase.

Le *complément déterminatif* ne saurait être omis sans détruire le sens de la phrase. Ex.

(a) Mon ami, *homme affable*, est aimé de tout le monde.

(b) L'ami de *mon frère* est aimé de tous le monde.

Dans le premier cas, le mot *homme* peut être retranché sans nuire au sens de la phrase, tandis que dans le second, la suppression du mot *frère* le détruirait.

Dans le premier cas le mot *homme* est complément explicatif, dans le second, le mot *frère* est complément déterminatif.

En règle générale, lorsque deux noms sont unis par *de*, le second est complément déterminatif du premier.

Complément de verbes.

Les verbes ont trois sortes de compléments, *directs, indirects, circonstanciels*, on les trouve en plaçant après le verbe *qui* ou *quoi*, à *qui* ou à *quoi*, *où*, *quand*, *comment*, etc.

Ex. : *J'aime mon père.* J'aime qui ? *mon père*, ce mot est complément direct de *aimer*.

J'écris une lettre à mon ami. J'écris à qui ? à *mon ami*, *ami* complément indirect de *écrire*.

J'ai vu mon frère à la campagne. J'ai vu mon frère où ? à *la campagne*, *campagne* complément circonstanciel de *ai vu*.

Entrons maintenant dans le domaine de l'analyse logique et voyons les réformes qu'on pourrait y apporter.

Les anciens grammairiens classent les propositions en *principales absolues*, et en *principales relatives* ; les nouveaux, en *principales absolues* et en *principales coordonnées*.

Quant aux propositions secondaires, les premiers les appellent *propositions incidentes explicatives* ou *incidentes déterminatives*, tandis que les seconds les nomment *propositions complétives directes, complétives indirectes, complétives circonstancielles*. Ils n'accordent à la *proposition incidente* qu'un rôle tout à fait secondaire, vu qu'elle se rencontre bien rarement dans le

discours. C'est une interjection, ou une petite proposition qu'on peut retrancher sans nuire aucunement au sens de la phrase.

Larousse, dans son traité d'analyse, critique ceux qui donnent un régime à la préposition et prend pour exemple la phrase suivante :

Romulus fut tué par son frère Rémus sur le mont AVANTAIN. Les partisans du régime de la préposition analyseraient ainsi les mots *frère* et *mont*.

Frère n. com. m. s. rég. de la prop. *par*, et *Mont*, n. com. m. s. rég. de la prop. *sur*, en faisant jouer aux deux mots le même rôle, tandis qu'ils en ont chacun un différent.

En analysant ces deux mots d'une manière logique et en désignant le rôle de chacun à l'égard du verbe *fut tué*, on dira :

Frère, n. c. m. s. compl. ind de *fut tué*,
Mont, n. c. m. s. compl. cir. de *fut tué*.

La première manière dit Larousse est un moyen très facile de se tirer d'embarras et a été inventé par l'ignorance pour servir la paresse.

Dans son traité d'analyse logique, il dit que les propositions complétives remplissent dans les propositions principales les mêmes fonctions que le mot complément dans la phrase ; que les *complétives explicatives* ou *déterminatives* complètent le sujet ou l'attribut des propositions principales ; que les *complétives directes, indirectes* ou *circonstancielles* en complètent les verbes, et il démontre la chose d'une manière évidente par de nombreux exemples.

J. B. CLOUTIER.

Les primes

Nous avons annoncé, il y a quelques jours, que le gouvernement avait fait voter par la Legislature une somme destinée à être distribuée en primes parmi les instituteurs et les institutrices ; cette nouvelle a réjoui bien légitimement les membres du corps enseignant.

Certes, le montant accordé en faveur de ceux qui consacrent leur vie au service de la jeunesse est relativement peu élevé, mais enfin c'est le commencement d'une réparation généreuse quoique tardive. Il est à espérer que, dès l'année prochaine, l'octroi des primes sera au moins doublé.

En attendant, il convient de distribuer cet octroi le plus judicieusement possible. A ce sujet, il nous sera bien permis de faire une suggestion. La voici :

Tous les instituteurs et toutes les institutrices des écoles primaires qui enseignent depuis au moins quinze ans, sans interruption, et qui enseignent encore actuellement, devraient recevoir une *prime spéciale*, dès la présente année scolaire ; ce serait une manière délicate de récompenser la persévérance dans la carrière ingrate et difficile de l'enseignement.

Bien entendu, cette prime serait accordée indépendamment de celle que tout titulaire peut mériter au point de vue du succès.

C.-J. MAGNAN.

L'agriculture à l'école primaire

Voilà une question de première importance pour la province de Québec. L'honorable M. de La Bruère, Surintendant de l'Instruction publique, a fait beaucoup, déjà, pour la cause de l'agriculture à l'école primaire. Grâce à ses efforts, un manuel illustré, très pratique, est maintenant introduit dans les classes élémentaires. A maintes reprises, le Surintendant a conseillé aux instituteurs et aux institutrices de faire une part plus large, dans l'école, à l'enseignement agricole. Afin d'aider nos confrères à se rendre au désir des autorités, nous allons mettre sous leurs yeux une circulaire que le ministre de l'Instruction publique de France a adressée dernièrement au corps enseignant de son pays.

C.-J. M.

ENSEIGNEMENT DES NOTIONS ÉLÉMENTAIRES D'AGRICULTURE DANS LES ÉCOLES RURALES

Plan de Cours

Les circulaires ministérielles des 24 octobre et 30 novembre 1895, ont prévu la rédaction d'un plan de cours, sommairement tracé sous forme de guide pratique, et destiné à faciliter la tâche des instituteurs dans leur enseignement aujourd'hui obligatoire des "notions élémentaires d'agriculture." (1)

Ce plan est exposé ci-après, il n'a évidemment que la valeur d'une indication générale ; néanmoins les maîtres y trouveront les directions essentielles et ils devront s'y conformer en les appropriant à la force de leurs élèves et au milieu où est située l'école.

DIRECTIONS PÉDAGOGIQUES

L'enseignement des *notions* d'agriculture que peut comporter le programme de l'école élémentaire doit s'adresser beaucoup moins à la mémoire des enfants qu'à leur intelligence ; il doit s'appuyer sur l'observation des faits journaliers de la vie agricole et sur une expérimentation simple, appropriée aux ressources matérielles dont dispose l'école, et destinée à mettre en évidence les notions scientifiques fondamentales des opérations culturales les plus importantes. Ce qu'il faut surtout apprendre aux enfants, à l'école rurale, c'est le pourquoi de ces opérations avec l'explication des phénomènes qui les accompagnent, et non le détail des procédés d'exécution, encore moins un résumé de préceptes, de définitions ou de recettes agricoles. Connaître les conditions essentielles du développement des végétaux cultivés, comprendre la raison d'être des travaux habituels de la culture ordinaire et celle des règles d'hygiène de l'homme et des animaux domestiques, voilà ce qu'il faudrait apprendre d'abord à tout agriculteur et l'on n'y peut parvenir que par la méthode expérimentale.

C'est dire qu'un maître ferait fausse route, dont l'enseignement agricole consisterait uniquement dans l'étude et la récitation, par

(1) Loi du 16 juin 1879 (art. 10), et loi du 2 mars 1882 (art. 1er).

l'élève, d'un manuel d'agriculture, si bien conçu que fût ce manuel ; il faut nécessairement recourir à des expériences très simples et surtout à l'observation.

En effet, c'est seulement en mettant le phénomène à observer sous les yeux des enfants qu'on pourra leur apprendre à observer, qu'on pourra établir dans leur esprit les idées fondamentales sur lesquelles repose la science agricole moderne, idées que l'écolier campagnard ne peut acquérir qu'à l'école où il ne sera jamais nécessaire de lui enseigner ce que son père sait mieux que l'instituteur et qu'il apprendra sûrement par sa propre expérience pratique.

L'école doit se borner à préparer l'enfant à l'apprentissage intelligent du métier qui le fera vivre et à lui donner le goût de sa future profession ; à cet égard, le maître ne devra jamais oublier que le meilleur moyen de faire aimer à un ouvrier son ouvrage, c'est de le lui faire comprendre.

Le but à atteindre pour l'enseignement agricole primaire, c'est, en résumé, d'initier le plus grand nombre des enfants de nos campagnes aux connaissances élémentaires indispensables pour lire avec fruit un livre d'agriculture moderne, pour suivre avec profit une conférence agricole ; c'est de leur inspirer l'amour de la vie des champs et le désir de ne point la changer pour celle de la ville ou de l'usine ; c'est de les pénétrer de cette vérité que le métier d'agriculteur, le plus indépendant de tous, est plus rémunérateur que beaucoup d'autres pour tout praticien laborieux, intelligent et instruit.

(à suivre)

Rapport de l'honorable surintendant de l'Instruction publique de la province de Québec

(Suite)

LE MONASTÈRE DU BON-PASTEUR, MONT-
REAL :— Les élèves de cette institution
apprennent tous les travaux manuels :

1o La couture dans toutes ses formes, savoir : raccommodage, reprises, coupe des habits, etc.

2o La broderie,

3o Toutes espèces de tricots,
4o L'ordre et la propreté dans la tenue d'une maison,
5o L'art culinaire.

De plus, l'horticulture, l'apiculture et l'agriculture leur seront enseignées dans la nouvelle propriété que la communauté vient d'acquérir à St-Martin, sur le bord de la rivière Ottawa.

HOPITAL-GÉNÉRAL, MONTRÉAL :— Dans les nombreux orphelinats de cette institution, on forme les enfants de manière à ce qu'elles puissent gagner leur vie, selon leur condition.

A une instruction élémentaire, on ajoute le tricot, la couture, le raccommodage, la coupe de leurs habits. Suivant leur âge et leurs aptitudes, on les emploie à la cuisine et on les forme à l'économie domestique, ainsi qu'à tous les travaux manuels en général, tels que lavage, repassage, etc.

COMMUNAUTÉ DES SAINTS NOMS DE JÉSUS ET DE MARIE, HOCHELAGA :— Toutes les élèves de cette institution sont obligées de suivre le cours d'ouvrages à l'aiguille établi dans les diverses maisons de cet ordre. On leur apprend les différentes sortes de points, le raccommodage du linge, le tricot des bas et leur ravaudage, puis viennent la coupe des habits et la confection des vêtements. Les ouvrages de fantaisie au crochet, la tapisserie, les dentelles et les divers genres de broderie succèdent aux travaux essentiels de couture. A la fin de chaque année scolaire, on fait une exposition de ces travaux à laquelle les parents sont invités.

Afin de former les jeunes filles à l'économie domestique, on les accoutume à tenir tout ce qui est à leur usage dans un ordre parfait, et on exige qu'elles aient un petit livre où elles entrent leurs dépenses et leurs recettes à mesure qu'elles se présentent ; ainsi, à la fin de chaque mois, elles sont à même de se rendre compte de l'emploi qu'elles ont fait de leur argent.

Durant les heures de loisir que leur laisse l'étude des sciences et des beaux-arts, on leur donne des connaissances pratiques sur les soins du ménage, et les élèves des classes supérieures, qui le désirent, peuvent suivre un cours spécial d'art culinaire.

Des prix sont discernés à celles qui se distinguent dans l'économie domestique, et les divers genres de travaux manuels compris dans le programme d'études.

COUVENT DE LACHINE :—Le programme d'études de cette institution accorde une large part à l'économie domestique et aux travaux manuels en général.

Chaque semaine, les élèves ont un jour spécial destiné aux travaux à l'aiguille, et chaque jour, elles consacrent une heure soit à la couture, soit au tricot.

Le programme suivi dans les pensionnats et les académies de cette communauté se divise en trois cours et comprend tous les points de couture et de tricot avec leurs applications, telles qu'expliquées dans les leçons de Mme Schœffer. Les élèves des classes avancées s'exercent surtout à la coupe du linge, et donnent une grande attention au raccommodage et aux reprises de toutes sortes.

Le programme du cours supérieur est complété par les travaux d'agrément, tels que broderies en tous genres, filet, guipure sur filet, etc. En plus, les élèves raccommodent leur propre linge et se donnent volontiers aux soins du ménage dans leurs classes, salles d'étude et de récréation.

L'art culinaire a aussi ses cours réguliers. Les élèves ont une cuisine spéciale où elles vont chaque jour, sous la direction d'une religieuse, apprendre à préparer les aliments.

L'institut décerne des prix et des médailles à celles qui se distinguent par leurs succès dans ces différents travaux.

(à suivre).

Aux professeurs de langues

Monsieur le rédacteur,

En lisant, l'autre jour, mes journaux d'outre-mer, je fus frappé de l'excellence d'une méthode vivante appliquée à deux langues vivantes, dans le but de familiariser plus que jamais les jeunes gens de nos écoles à la pratique des langues anglaise et française.

Un français, M. Mieille, professeur d'anglais dans un collège de France, a créé, je maintiens le mot, cette merveilleuse méthode d'enseigner d'une manière clairvoyante, sans

fatigues, ni veilles, les deux langues en question.

M. Mieille s'est mis en rapport avec des professeurs de français en Angleterre, et ces maîtres ont apparié leurs élèves par correspondance, suivant leurs talents, inclinations et aptitudes ; de telle sorte qu'un lycéen d'une ville de France est en rapport épistolaire avec un lycéen résidant en Angleterre. La correspondance s'établit ainsi familièrement entre ces jeunes enfants ; libre à eux de choisir le sujet qui leur convient, mais toujours sous contrôle, afin d'éviter toute erreur de morale et de religion.

L'utilité pratique de cette correspondance saute aux yeux, surtout quand elle s'adresse aux races multiples qui se partagent le continent américain. En effet, qui nous empêchera de mettre en correspondance nos petits Canadiens de par de là la ligne 45e—forcés par la nécessité d'apprendre l'anglais—avec les petits écoliers de la Nouvelle-France ?

Mettons donc en pratique ce système vraiment épatant, dans nos écoles, dans nos lycées et dans nos couvents.

Et, posant la question sur une plus vaste échelle, pourquoi notre gouvernement ne tenterait-il pas de vulgariser cette méthode, lui qui a une main si prochaine sur tout ce qui touche au progrès de l'instruction publique en Canada ?

Et dans quelques années nos enfants auront appris le français et l'anglais, sans que personne s'en aperçoive, comme le blé sort du sillon ; et ils seront outillés pour les combats à venir.

Je soumetts donc cette idée lumineuse de M. Mieille à messieurs les instituteurs de nos villes et de nos campagnes, et à tout le monde.

Votre dévoué,

PHILÉAS HUOT,

St-Roch, Québec, 15 février 1897.

“ Le Naturaliste Canadien ”

Fondé par un prêtre dont le nom passera à l'histoire, feu M. l'abbé Provancher, actuellement dirigé par un autre prêtre éminent, M. l'abbé V. A. Huard, supérieur du Séminaire de Chicoutimi, *Le Naturaliste Cana-*

dien vient de commencer la 24^e année de sa publication.

Nos sincères félicitations au confrère, qui lutte pour une belle cause avec un talent et un désintéressement qui honore les lettres canadiennes-françaises. Nous souhaitons que les nobles efforts du *Naturaliste* soient récompensés comme ils le méritent.

C.-J. M.

Cours régulier de langue française

d'après une méthode nouvelle et graduée

DEGRÉ ÉLÉMENTAIRE

Par C.-J. MAGNAN

(Tous droits strictement réservés.)

DEUXIÈME MOIS

(Suite)

LEÇON XXII

Grammaire

Pluriel dans les noms (suite), (mots terminés par *al*),

Le maître écrit au tableau :

<i>un cheval</i>	<i>des chevaux</i>
<i>un caporal</i>	<i>des caporaux</i>
<i>un journal</i>	<i>des journaux</i>
<i>un animal</i>	<i>des animaux</i>

Faire constater aux élèves que pour mettre au pluriel les noms terminés par *al*, on change AL en AUX.

DÉFINITION.—Pour former le pluriel des noms terminés par *al*, on change AL en AUX. Ex. : *un cheval*, *des chevaux*.

EXCEPTION :—Pour les mots suivants, on ajoute un s : *bal cal*, *carnaval*, *chacal*, *nopal*, *régal*. Exemples : (écrire au tableau).

<i>le bal</i>	<i>les bals</i>
<i>le cal</i>	<i>les cals</i>
<i>le carnaval</i>	<i>les carnavals</i>
<i>le chacal</i>	<i>les chacals</i>
<i>le nopal</i>	<i>les nopals</i>
<i>le régál</i>	<i>les régals</i>

EXERCICE ORALE :—Faire épeler au pluriel les noms suivants : un canal, un cheval, un animal, un bal, le nopal, le général, une dalle, la salle, un animal, un carnaval.

DICTÉE.—*Les vieillards*. Vous devez le respect aux vieillards. La charité vous commande de les aider, de leur offrir le bras. Evitez avec soin de leur causer la moindre peine. Ils savent beaucoup, écoutez leurs récits avec attention. Suivez leurs avis, car ils ont pour eux les leçons de l'expérience.

DEVOIRS A LA MAISON.—I. Mettre par écrit l'exercice oral. II. Copier la dictée au propre en soulignant tous les noms singuliers d'un trait. III. Analyser les noms pluriels de la dictée. Ex. : *Vieillards*, *n. c.* de *personne*, *m. pl.*, *compl. indir.* du verbe *devez*.

LEÇON XXIII

Grammaire

Pluriel des noms (suite), (noms terminés par *ou*)

Ecrire au tableau :

<i>un caillou</i>	<i>des cailloux</i>
<i>un chou</i>	<i>des choux</i>
<i>un genou</i>	<i>des genoux</i>
<i>un hibou</i>	<i>des hiboux</i>
<i>un joujou</i>	<i>des joujoux</i>
<i>un pou</i>	<i>des poux.</i>

Le maître rappelle aux enfants que les noms terminés par *ou* forment leur pluriel en ajoutant un s, mais que sept noms terminés par *ou* ne suivent pas cette règle générale : Ce sont les noms écrits au tableau.

DÉFINITION.—Pour former le pluriel des sept noms suivants terminés par *ou*, on ajoute un x *bijou*, *caillou*, *chou*, *genou*, *hibou* et *pou*.

EXERCICE ORAL.—Faire oralement de petites phrases dans chacune desquelles entrera, au pluriel, un des sept noms ci-dessus étudiés (1). Ex. : Les *choux* servent à faire la soupe. Jacques a des *poux*. Ma mère a des *bijoux* ; etc.

DICTÉE.—Le *filou* profite de la *nuit* pour dévaliser les voyageurs. Le *chou* a une *odeur* forte, mais non désagréable. Le petit *mendiant* demande un petit *sou*. Tout *homme* doit fléchir le *genou* devant *Dieu*. Le *hibou* est un *oiseau* nocturne. Les *bijoux* sont une marque de la richesse, de la vanité ou de la distinction du

(1) Il est important d'habituer les enfants à former de petites phrases dans lesquelles ils appliquent les règles de grammaires qu'ils ont apprises.

porteur. Les *personnes* malpropres sont couvertes de *poux*. Le *cheval* est un noble *animal* que *Dieu* a donné à l'*homme* pour l'aider.

Questions Grammaticales.—Rappelez la règle générale pour la formation du pluriel dans les noms. On ajoute une *s* à la fin du singulier.—*Quelles catégories de noms forment autrement leur pluriel?* Les noms terminés par *al* qui remplacent *al* par *aux*; ceux terminés par *eu* qui prennent un *x*; quelques-uns terminés par *ou*, qui prennent également un *x*.—*Quels noms de cette dictée appartiennent à cette dernière catégorie?* Chou, genou, hibou, bijou, pou.

DEVOIRS A LA MAISON.—I. Mettre par écrit l'exercice oral.

II. 1^o Recopier la dictée en mettant au pluriel tous les mots que le sens permet d'employer à ce nombre;

2^o Copier séparément tous les mots qui n'ont pas de pluriel.

III. Mettre par écrit l'analyse qui suit. Cet exercice doit être fait oralement en classe, avant de le donner comme devoir à la maison.

ANALYSE.—*Le cheval est un noble animal que Dieu a donné à l'homme pour l'aider.*

Analyse de la phrase

Dans cette phrase il y a deux propositions.

1^{ère} Prop.: Le cheval est un noble animal.

verbe		est.
sujet		le cheval.
attribut		un noble animal.

2^e Prop.: Que Dieu a donné à l'homme pour l'aider.

verbe		a donné.
sujet		Dieu.
1 ^{er} compl.		que (mis pour animal).
2 ^e compl.		à l'homme pour l'aider.

Analyse grammaticale

Le cheval		art. simpl. m. s. dét. cheval.
est		n. c. m. s. sujet de est.
un noble animal		verbe qui a pour sujet cheval.
que		adjec. de nombre, dét. animal.
Dieu		adj. qual. qualifie animal.
a donné		n. c. m. s. attribut de cheval.
à l' (pour le)		pron. rél. (remplace animal)
		compl. dir. de a donné.
		n. p. m. s. sujet de a donné.
		verbe qui a pour sujet Dieu.
		prép. fait rapporté homme à a donné.
		art. s. m. s. dét. homme.

homme		n. c. m. s. compl. indir. de a donné.
pour l' (le)		prép. fait rapporter aider à a donné.
aider		pron. (remplace homme) compl. dir. de aider.
		verbe, compl. de a donné.

Autre phrase à analyser :

Le froment sert par son grain à faire le pain qui nourrit l'homme.

Rédaction.

L'ŒUF (1)

Qu'est-ce que l'œuf?—Quelle est sa forme?—Que contient-il?—D'où vient-il?—A quoi sert-il?

- L'œuf est le produit de la poule.
- Il est rond et allongé, blanc, léger et très fragile.
- Il est enveloppé d'une coquille qui contient le blanc et le jaune.
- Il peut être cru ou cuit.
- On le trouve dans le poulailler.
- Les poules pondent presque toute l'année, quand elles sont bien nourries et tenues au chaud.
- Les œufs forment un aliment très savoureux, à la fois léger et nourrissant.

“La Bibliothèque Canadienne-française”

SOMMAIRE DE LA LIVRAISON DE FÉVRIER 1897:—“Notre jeunesse, C. J. Magnan.—A travers les Beaux Arts: Architecture romane: Cathédrale du Puy (gravure).—Frédéric Ozanam (suite).—La voix du Pape.—Léon XIII (gravure).—Honnêteté et Charité (récit).—Québec illustré: Eglise Saint-Jean-Baptiste (gravure).—Un document important: Erection du noviciat des Frères de Saint-Vincent de Paul, à Québec, S. G. Mgr. l'Archevêque de Cyrène.—Les petits souliers de Noël (suite).—Hôtel du Parlement d'Ottawa (gravure).—Le quart d'heure d'étude: Le Parlement fédéral.—La circulation du sang.—Echo des conférences.—L'evue du mois.—Aux lecteurs.—Récréation.”

Toute personne qui adressera 25 cts. (pas de timbres) au directeur de cette revue recevra les six livraisons déjà parues et sera abonnée à la *Bibliothèque* jusqu'au mois de septembre prochain.

(1). Afin d'initier les jeunes élèves à la rédaction d'un sujet facile, le maître lit d'abord aux élèves le développement d'un sujet, puis il écrit au tableau une série de questions auxquelles les enfants répondent par écrit.

C.-J. M.

MATHÉMATIQUES

ARITHMÉTIQUE

(Tous droits réservés)

Faites comprendre les questions au moyen de points sur le tableau noir

- 1° 10 points et 10 points, combien de points ? Combien de fois 10 p. en 20 p. ?
2 fois 10 ?
- 2° 20 p. et 10 p., combien ? Combien de fois 10 p. en 30 p. ? 3 fois 10 ?
- 3° 30 p. et 10 p., combien ? Combien de fois 10 p. en 40 p. ? 4 fois 10 ?
- 4° 40 p. et 10 p., combien ? Combien de fois 10 p. en 50 p. ? 5 fois 10 ?
- 5° 50 p. et 10 p., combien ? Combien de fois 10 p. en 60 p. ? 6 fois 10 ?
- 6° Comptez de 10 en 10 jusqu'à 60.
- 7° Comptez à rebours de 10 en 10 de 60 à zéro.
- 8° Comptez de 10 en 10 de 1 à 61. A rebours de 10 en 10 de 61 à 1.
- 9° Comptez de 10 en 10 de 2 à 62. A rebours de 10 en 10 de 62 à 2.
- 10° Comptez de 10 en 10 de 3 à 63. A rebours de 10 en 10 de 63 à 3.
- 11° Comptez de 10 en 10 de 4 à 64. A rebours de 10 en 10 de 64 à 4.
- 12° Comptez de 10 en 10 de 5 à 65. A rebours de 10 en 10 de 65 à 5.
- 13° Comptez de 10 en 10 de 6 à 66. A rebours de 10 en 10 de 66 à 6.
- 14° Comptez de 10 en 10 de 7 à 67. A rebours de 10 en 10 de 67 à 7.
- 15° Comptez de 10 en 10 de 8 à 68. A rebours de 10 en 10 de 68 à 8.
- 16° Comptez de 10 en 10 de 9 à 69. A rebours de 10 en 10 de 69 à 9.

Un épicier achète 124 livres de sucre pour \$3.72, puis 215 livres de sucre pour \$6.45, puis 342 livres pour \$9.26, puis enfin 184 livres pour \$5.52. Combien a-t-il acheté de livres de sucre, et pour quelle somme ? Rép. 865 livres et \$24.95.

Un marchand achète 1456 verges de drap. Il en revend d'abord 175 verges, puis 215, puis 314, et enfin 452. Combien de verges de drap lui reste-t-il ? Rép. 300 verges.

Un ouvrage a été fait en 8 jours par 35 ouvriers : combien aurait-il fallu de jours à un seul ouvrier pour le faire ? Rép. 280.

Un ouvrier reçoit \$24 pour 12 jours de travail. Pendant combien de jours le ferait-on travailler pour \$720 ? Rép. 360.

FRACTIONS

Réduction des fractions au même dénominateur. Du plus petit commun multiple

Additionnez $\frac{2}{3}$, $\frac{3}{4}$ et $\frac{5}{6}$.

Avant d'additionner ces fractions, je dois les transformer en grandeurs de même espèce ; je ne puis pas transformer $\frac{2}{3}$ en quarts, ni $\frac{3}{4}$ en sixièmes, ni $\frac{5}{6}$ en quarts, je suis donc obligé de trouver une quatrième grandeur pour cette transformation. Je me demande quel est le plus petit nombre dont le $\frac{1}{3}$, le $\frac{1}{4}$ et le $\frac{1}{6}$ sont des nombres entiers, en d'autres termes quel est le plus petit nombre qui contiendra exactement chacun des nombres 3, 4 et 6. Le plus petit nombre qui contiendra exactement chacun des nombres 3, 4 et 6 est 12. Douze est le PLUS PETIT COMMUN MULTIPLE de 3, 4 et 6. Le PLUS PETIT COMMUN MULTIPLE de plusieurs nombres est donc le plus petit nombre qui puisse être divisé exactement par chacun d'eux.

Transformons $\frac{2}{3}$, $\frac{3}{4}$, $\frac{5}{6}$ en d'autres fractions ayant la même valeur mais dont le dénominateur sera 12.

D'abord transformons $\frac{2}{3}$ en 12ièmes.

Dans un entier combien de douzièmes ? 12 douzièmes. Dans $\frac{1}{3}$ combien de douzièmes ? $\frac{4}{12}$. Dans $\frac{2}{3}$ combien de douzièmes ? $\frac{8}{12}$. Donc $\frac{2}{3} = \frac{8}{12}$.

Puis transformons $\frac{3}{4}$ en douzièmes.

Dans un entier combien de douzièmes ? 12 douzièmes. Dans $\frac{1}{4}$ combien de douzièmes ? $\frac{3}{12}$. Dans $\frac{3}{4}$ combien de douzièmes ? $\frac{9}{12}$. Donc $\frac{3}{4} = \frac{9}{12}$.

Enfin transformons $\frac{5}{6}$ en douzièmes ?

Dans un entier combien de douzièmes ? 12 douzièmes. Dans $\frac{1}{6}$ combien de douzièmes ? $\frac{2}{12}$. Dans $\frac{5}{6}$ combien de douzièmes ? $\frac{10}{12}$. Donc $\frac{5}{6} = \frac{10}{12}$.

$$\frac{8}{12} + \frac{9}{12} + \frac{10}{12} = \frac{27}{12} = 2\frac{3}{12} = 2\frac{1}{4}.$$

Additionnez $3\frac{1}{5}$, $8\frac{2}{3}$, $7\frac{5}{6}$, $11\frac{1}{2}$.

Quand il y a des entiers joints aux fractions on additionne d'abord les fractions, puis on extrait les entiers s'il y en a de contenus dans leur somme, et on les ajoute à la somme des nombres entiers. Réduire les entiers et les fractions en fractions impropres dites avant d'additionner est un procédé stupide.

Avant d'additionner les fractions, je dois les transformer en grandeurs de même espèce. Je me demande quel est le plus petit nombre qui contiendra exactement chacun des nombres 5, 3, 6 et 2. C'est-à-dire quel est le plus PETIT COMMUN MULTIPLE de 5, 3, 6 et 2 ? Le plus petit nombre qui contiendra exactement chacun des nombres 5, 3, 6 et 2 est 30.

Transformons $\frac{4}{5}$, $\frac{2}{3}$, $\frac{5}{6}$, $\frac{1}{2}$ en d'autres fractions ayant la même valeur mais dont le dénominateur sera 30.

D'abord transformons $\frac{4}{5}$ en trentièmes.

Dans un entier combien de trentièmes ? 30 trentièmes.

Dans $\frac{1}{5}$ combien de trentièmes ? $\frac{6}{30}$. Dans $\frac{4}{5}$ combien de trentièmes ? $\frac{24}{30}$. Donc $\frac{4}{5} = \frac{24}{30}$.

Puis transformons $\frac{2}{3}$ en trentièmes.

Dans un entier combien de trentièmes ? 30 trentièmes.

Dans $\frac{1}{3}$ combien de trentièmes ? $\frac{10}{30}$. Dans $\frac{2}{3}$ combien de trentièmes ? $\frac{20}{30}$. Donc $\frac{2}{3} = \frac{20}{30}$.

Ensuite transformons $\frac{5}{6}$ en trentièmes.

Dans un entier combien de trentièmes ? 30 trentièmes.

Dans $\frac{1}{6}$ combien de trentièmes ? $\frac{5}{30}$. Dans $\frac{5}{6}$ combien de trentièmes ? $\frac{25}{30}$. Donc $\frac{5}{6} = \frac{25}{30}$.

Enfin transformons $\frac{1}{2}$ en trentièmes.

Dans un entier combien de trentièmes ? 30 trentièmes.

Dans $\frac{1}{2}$ combien de trentièmes ? $\frac{15}{30}$.

$$\frac{24}{30} + \frac{20}{30} + \frac{25}{30} + \frac{15}{30} = \frac{84}{30} = 2\frac{24}{30} = 2\frac{4}{5}.$$

$$3 + 8 + 7 + 11 + 2\frac{4}{5} = 31\frac{4}{5}. \text{—Rép.}$$

PERCENTAGE

21° Quelle somme faut-il pour acheter 68 actions de chemin de fer à 4% au-dessus du pair. La valeur nominale de ces actions est de \$100.

Solution :

$$\$100 + \$4.50 = 104.50, \text{ ce qu'il faut donner pour une action.}$$

$$68 \text{ actions coûteront } 68 \times 104.50 = \$7106. \text{—Rép.}$$

22° Ayant besoin d'argent je fais vendre 45 actions de cie de téléphone que je possède, par un courtier. La valeur nominale des actions est de 100 ; elles sont vendues à 12% au-dessous du pair et le courtier charge un courtage de $\frac{1}{4}$ %. Combien me rapporte cette vente ?

Solution :

Chaque action rapporte

$$\$100 - \$12\frac{1}{4} = 87.75$$

$$45 \text{ actions rapporteront } 45 \times \$87.75 = 3948.75.$$

ALGÈBRE

INTRODUCTION

Ces exercices sont gradués de manière à servir de trait d'union entre l'arithmétique et l'algèbre

12° L'âge d'un fils est égal à $\frac{1}{4}$ de l'âge de son père ; dans 18 ans l'âge du fils sera égal à la moitié de l'âge du père ; quel est l'âge du fils maintenant ? Rép. 9 ans.

13° A peut faire un ouvrage en 4 jours ; B peut faire le même ouvrage en 6 jours ; combien de jours prendront-ils s'il travaillent ensemble ? Rép. $2\frac{2}{3}$ jours.

14° Un bassin est alimenté par 3 robinets ; le premier peut le remplir en 6 heures, le 2e en 8 heures et le 3e en 12 heures ; on ouvre les trois robinets et l'on demande en combien de temps le bassin sera plein ? Rép. $2\frac{2}{3}$ heures.

15° Une personne voyage en faisant 6 milles à l'heure. 3 heures après, une autre personne part de la même ville faisant $8\frac{1}{2}$ milles par heure. Quand la 1ère personne sera-t-elle atteinte par la seconde ? Rép. Dans 8 heures.

J. AHERN.

LANGUE ANGLAISE

LEÇONS D'ANGLAIS D'APRÈS LA MÉTHODE NATURELLE PAR J. AHERN

(Tous droits réservés.)

LEÇON ÉLÉMENTAIRE

Dites: In the sentence: A shoemaker makes shoes,—what is spoken of? A shoemaker.

Dites: The words, a shoemaker, are the subject of the sentence.

Dites: In the sentence: Edward's dog plays in the snow,—what is spoken of? Edward's dog.

Dites: The words, Edward's dog, are the subject of the sentence.

Dites: In the sentence: Tom broke the window,—what is spoken of? Tom.

Dites: The word, Tom, is the subject of the sentence: Tom broke the window.

Dites: In the sentence: The floor is made of wood,—what is spoken of? The floor.

Dites: The words, The floor, are the subject of the sentence: The floor is made of wood.

Dites: In the sentence: The ceiling is over my head,—what is spoken of? The ceiling.

Dites: The words, The ceiling, are the subject of the sentence: The ceiling is over my head.

Dites: In the sentence: Jacques Cartier discovered Canada,—what is spoken of? Jacques Cartier.

Dites: The words, Jacques Cartier, are the subject of the sentence: Jacques Cartier discovered Canada.

Dites: In the sentence: The cow gives us milk,—what is spoken of? The cow.

Dites: The words, The cow, are the subject of the sentence: The cow gives us milk.

Dites: In the sentence: The cow has horns on her head,—what is spoken of? The cow.

Dites: The words, The cow, are the subject of the sentence: The cow has horns on her head.

Dites: In the sentence: The cow eats grass,—what is spoken of? The cow.

Dites: The words, The cow, are the subject of the sentence: The cow eats grass.

RULE: THE PART OF THE SENTENCE WHICH TELLS WHAT PERSON OR THING IS SPOKEN OF IS CALLED THE SUBJECT OF THE SENTENCE.

DICTÉE MODÈLE

STONE SOUP.—(Continued.)

The man filled it with water from the pump, and then put into it a stone from the road. "But you must have some salt," said the cook; and she gave him some salt, and some peas, some mint, and thyme, and at last she brought him all the scraps of meat she could find, so that the poor man's broth made him a good dinner.

Que les élèves trouvent des expressions équivalentes pour les mots en italiques. Par expressions équivalentes, nous entendons des expressions qui pourraient être mises à la place des mots en italiques sans que le sens des phrases en fut altéré.—Man, beggar.—Pump, well.—Said, exclaimed.—Peas, some mint, and thyme, vegetables and herbs.—At last, finally.—Scraps, leavings.—Broth, soup.

TENUE DE LIVRES

(Droits réservés)

Brouillard et Grand-Livre de la 11e Série d'opérations.—Numéro du 15 février.

Trois-Rivières, 2 avril 18 .

Commencé avec espèces,				2100
----- 3 -----				
Acheté de L. Hamel, au comptant, 200 barils farine, à \$5 00				1000
----- 4 -----				
Vendu à Aug. Bédard, à crédit, 5 barils farine, à \$5 75				28 75
----- 5 -----				
Vendu à N. Barbeau, 15 barils farine, à \$5 65	56	50		
Reçu à compte, espèces, Balance à crédit,				45 11 50
----- 6 -----				
Acheté de J. Bernard, au comptant, 250 barils pommes, à \$ 3 50				875
----- 6 -----				
Vendu à E. Léonard, 10 barils farine, à \$5 65 \$56 50 5 barils pommes, à 4 00 20 00				
	76	50		
Reçu à compte, espèces, Balance à crédit,				50 26 50
----- 7 -----				
Acheté au comptant, 400 minots patates, à \$0 40				160
----- 7 -----				
Donné au commis en payemnt de ses gages jus- qu'à ce jour, 1 baril farine, \$5 00 3 minots patates, à \$0 40 \$1 20				
	6	20		
Espèces,	1	80		8
----- 9 -----				
Vendu à Geo. Joly, 50 minots patates, à \$0 50	25			
Reçu à compte, espèces, Balance à crédit,				15 10
----- 10 -----				
Vendu à V. Lord, au comptant, 25 barils farine, à \$5 50				137 50

Trois-Rivières, 10 avril 18

Reçu de Aug. Bédard, à compte,				20	
----- 11 -----					
Vendu à N. Barbeau, 147 minots patates,	à \$0 50	73	50		
Reçu à compte, espèces,				53	50
Balance à crédit,				20	
----- 12 -----					
Reçu de Geo. Joly, à compte,				5	
----- 13 -----					
Vendu à Aug. Bédard, à crédit, 50 barils farine,	à \$5 75			287	50
----- 14 -----					
Reçu de E. Léonard, à compte,				15	
----- 14 -----					
Vendu à Geo. Joly, 45 barils pommes,	à \$4 00	180			
Reçu à compte, espèces,				100	
Balance à crédit,				80	
----- 14 -----					
Payé salaire du commis jusqu'à ce jour,				8	
----- 16 -----					
Reçu de N. Barbeau, à compte,				9	
----- 17 -----					
Vendu à E. Léonard, à crédit, 75 barils pommes,	à \$4 00			300	
----- 17 -----					
Reçu de Geo. Joly, à compte,				60	
----- 18 -----					
Vendu à N. Barbeau, 50 barils farine,	à \$5 60	280			
Reçu à compte, espèces,				200	
Balance à crédit,				80	
----- 19 -----					
Vendu à N. Martin, au comptant, 60 barils pommes,	à \$4 00			240	
----- 19 -----					
Reçu de N. Barbeau pour solde de compte,				102	50

Trois-Rivières, 20 avril 18

Reçu de Aug. Bédard, a compte,			176	25
20				
Vendu à Geo. Joly, 100 minots patates,	à \$0 50	50		
Reçu à compte, espèces,			30	
Balance à crédit,			20	
21				
Payé salaire du commis jusqu'à ce jour,			8	

Dr Nom. de l'élève Cr

Contre lui		En sa faveur	
		2	2100

Dr Marchandises Cr

Ont coûté		Ont produit	
3	1000	4	28 75
6	875	5	56 50
7	160	6	76 50
		7	6 20
		9	25
		10	137 50
		11	73 50
		13	287 50
		14	180
		17	300
		18	280
		19	240
		20	50

Dr Caisse Cr

Sommes reçues.		Sommes payées	
2	2100	3	1000
5	45	6	875
6	50	7	160
9	15	7	1 80
10	137 50	14	8
10	20	21	8
11	53 50		
12	5		
14	15		
14	100		
16	9		
17	60		
18	200		
19	240		
19	102 50		
20	176 25		
20	30		

Dr Aug. Bédard Cr

Contre lui		En sa faveur	
4	28 75	10	20
13	287 50	20	176 25

Dr
Contre
5
11
18
Dr
Contre
6
17
"Manue
MANUEL DE
écoles norm
académies.
cartes et de
z. et 60 cts
anglais & Fl
naires.
MANUEL DE
écoles modèl
plume de 24
avures. Prix
nt et 25 cts l'
S'adresser à
Joseph, Québ
naires.
Messieurs les
lient mes livres
C. Darveau, imp
pour s'en proc
tous mes ouvrage

Dr N. Barbeau Cr

Contre lui			En sa faveur		
5	11	50	16	9	
11	20		19	102	50
18	80				

Dr Frais Généraux Cr

Dépenses encourues					
7	8				
14	8				
21	8				

Dr E. Léonard Cr

Contre lui			En sa faveur		
6	26	50	14	15	
17	300				

Dr Geo. Joly Cr

Contre lui			En sa faveur		
9	10		12	5	
14	80		17	60	
20	20				

J. AHERN.

“ Manuel de droit civique ”

MANUEL DE DROIT CIVIQUE, *édition pour les écoles normales, les collèges classiques et les académies.* Volume de 414 pages ornées de cartes et de gravures. Prix : \$5.40 la doz. et 60 cts l'unité. S'adresser à J.-A. Langlais & Fils; en vente chez tous les libraires.

MANUEL DE DROIT CIVIQUE, *édition pour les écoles modèles et les écoles élémentaires.* Volume de 240 pages ornées de plusieurs gravures. Prix : \$2.50 la doz., \$18.00 le cent et 25 cts l'unité.

S'adresser à J.-A. Langlais & Fils, rue St-Joseph, Québec, et en vente chez tous les libraires.

AVIS

Messieurs les libraires et les marchands qui vendent mes livres devront à l'avenir s'adresser à M. C. Darveau, imprimeur dans la Côte Lamontagne, pour s'en procurer. Je l'ai chargé de la vente de tous mes ouvrages et de la perception de l'argent.

J.-B. CLOUTIER.

Le Code catholique ou Commentaire du Catechisme Provincial

Prix, franc de port : Broché, 55 centins l'exemplaire ; Relié, 75. En vente chez MM. Chaperon, rue de la Fabrique ; Forgues & Wiseman, rue St-Joseph, Québec ; J.-A. Langlais & Fils, Montréal ; Beauchemin & Fils, 256, rue St-Paul, Montréal ; Cadieux & Derome, rue Notre-Dame, Montréal ; Granger & Frères, rue Notre-Dame, Montréal.

Pour prix de gros, s'adresser au bureau de la Semaine Religieuse de Québec, Cap-Santé.

Aussi, DIRECTOIRE DU SERVANT DE MESSE. — Prix : 25 cts la doz.

Leçons d'Anglais d'après la Méthode Naturelle

60 leçons avec un appendice contenant les principes généraux de la prononciation et des remarques sur les défauts les plus communs, par J. Ahern, professeur d'anglais à l'École normale Laval.

On peut se procurer cet ouvrage chez les principaux libraires, ou en s'adressant à J. AHERN, École normale Laval, Prix 50 cts.

J.-A. LANGLAIS & FILS

LIBRAIRES-EDITEURS

177 RUE ST-JOSEPH & 10 CARRÉ N.-D., B.-V.

Nous avons l'assortiment le plus complet en librairie. Nous invitons Messieurs les Commissaires d'écoles et MM. les Instituteurs à correspondre avec nous avant de placer leurs commandes.

CONDITIONS TRES FACILES

1500 Cartes géographiques montées, à vendre à 50 centins dans la piastre.

LIVRES CLASSIQUES

DE

J. - B. CLOUTIER,

Approuvés par le Conseil de l'Instruction publique :

Grammaire française, Devoirs grammaticaux, Syllabaire d'après une méthode rationnelle, Recueil de leçons de choses illustré, Méthode de lecture rationnelle en dix tableaux.

MAISON FONDÉE
EN 1865.

G. - A. LAFRANCE

MAISON FONDÉE
EN 1865.

—● RELIEUR ●—

A mon établissement nous exécutons toutes sortes d'ouvrages concernant la RELIURE, le RÉGLAGE et la FABRICATION DE LIVRES BLANCS, et cartes montées sur toile et vernies. Nous nous occupons spécialement de la reliure à *tranche dorée* et de celle à *tranche rouge sous or*.

Les livres destinés aux *bibliothèques paroissiales* sont reliés à des conditions spéciales.

G. - A. LAFRANCE, Relieur,
Téléphone 305. 109, COTE LAMONTAGNE, QUEBEC.